

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 août 2003
Français
Original: anglais

Lettre datée du 27 août 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur, en ma qualité de Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de vous faire tenir ci-joint le texte de l'Accord général de paix signé par les parties libériennes à Accra, le 18 août 2003 (voir annexe)*.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de l'Accord général de paix comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nana **Effah-Apenteng**

* Le texte de l'Accord n'est reproduit que dans la langue dans laquelle il a été soumis.



**Annexe à la lettre datée du 27 août 2003, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies**